

Appui-conseil Rebondir

Dans ce contexte post-crise sanitaire, vous accompagner dans la relance de votre activité est notre priorité pour les prochains mois.

Aussi nous avons sollicité l'ensemble des prestataires déjà référencés pour les appuis-conseils afin de vous proposer des accompagnements adaptés à vos besoins dans ce contexte.

Pour vous offrir plus de souplesse et de proximité, cette prestation sur-mesure peut être réalisée en tout ou partie à distance.

Ce nouvel appui-conseil financé par l'Afdas dans le cadre de l'EDEC Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme est co-financé au titre du Plan d'investissement dans les compétences. Il bénéficie également de l'expertise du ministère du Travail, du financement du ministère de la Culture et du ministère des Sports.



OBJECTIFS

Vous dirigez une TPE-PME et la crise sanitaire a ralenti votre entreprise. Vous souhaitez désormais impulser une nouvelle dynamique et redémarrer au mieux votre activité mais vous ne savez pas par où commencer ?

L'Appui-Conseil Rebondir est là afin de vous aider à réfléchir et à co-construire les étapes nécessaires à une sortie de crise réussie pour:

- poursuivre la réorganisation engagée pendant cette période et la pérenniser avec une aide méthodologique,
- repenser votre activité en :
 - ___> évaluant les impacts,
 - ___> mettant en adéquation vos besoins avec vos ressources.

Mode d'emploi de la prestation :

- avant le démarrage : l'entreprise adresse à l'Afdas la proposition d'intervention du prestataire retenu et sa demande de prise en charge,

- à l'issue de la prestation : le prestataire envoie à l'Afdas le plan d'action co-construit avec l'entreprise.

DURÉE ET MODALITÉS DE RÉALISATION

L'Appui-Conseil Rebondir s'adapte à vos besoins et votre organisation. D'une durée de 1 à 5 jours sur une période de 6 mois, il peut se réaliser en tout ou partie à distance.

ENTREPRISES CONCERNÉES

En priorité, les TPE-PME adhérentes de moins de 250 salariés* de la filière Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme des branches professionnelles suivantes : Audiovisuel, Casinos Distribution directe, Edition de livres, Edition phonographique, Espaces de loisirs, d'attractions et culturels, Exploitation cinématographique et Distribution de films, Golf, Hôtellerie de plein air, Organismes de tourisme, Presse écrite et Agences de presse, Publicité, Spectacle vivant et Sport.

Pour toute question, contactez votre délégation de proximité : un conseiller étudie votre demande.

* La taille de l'entreprise s'apprécie par entité juridique possédant un numéro de SIREN distinct

COÛT

La prestation d'appui-conseil Rebondir est financée dans le cadre de l'EDEC Culture, Création, Communication, Sport et Tourisme. Elle s'adresse en priorité aux entreprises de moins de 50 salariés qui bénéficient d'un financement total de la prestation. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, veuillez contacter votre correspondant Afdas.

Le coût de la prestation est calculé au prorata temporis des jours réalisés.

Coût jour : 1 200 €/HT tous frais inclus

COMMENT FAIRE ?

- Sélectionnez un des prestataires référencés pour les appuis-conseils RH (<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-rh-1>), les appuis-conseils RSE (<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/prestataires-appui-conseil-rse>) ou les appuis-conseils Transformation digitale (<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/prestataires-appui-conseil-digital>)
- Renseignez en ligne votre demande de prise en charge (<https://afdas.force.com/Adherent>) et transmettez la proposition d'intervention du prestataire.
- Retrouvez nos appuis-conseils RSE, RH, Transformation digitale (<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/appui-conseil-rh>)

(<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-rse>)